



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/PRST/1996/3  
22 janvier 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

### DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

À l'issue de consultations tenues par le Conseil de sécurité le 22 janvier 1996, le Président du Conseil a fait la déclaration suivante aux médias au nom des membres du Conseil :

"Les membres du Conseil de sécurité se réjouissent du bon déroulement des élections palestiniennes tenues le 20 janvier 1996, qui constitue une avancée majeure dans le processus de paix au Moyen-Orient. Ils félicitent l'Autorité palestinienne et le peuple palestinien de ce résultat, qui fait honneur à tous les intéressés. Ils notent avec satisfaction que les observateurs internationaux ont conclu que les élections traduisaient fidèlement les vœux de l'électorat palestinien.

Les membres du Conseil estiment que la tenue de ces élections marque un jalon important dans la mise en oeuvre de la Déclaration de principes signée à Washington, le 13 septembre 1993, par Israël et l'Organisation de libération de la Palestine. Ils réaffirment leur plein appui au processus de paix au Moyen-Orient."

-----